



Le lundi 18 décembre 2023, le Conseil municipal de la Ville de Châteauroux, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 8 décembre 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Maire, a délibéré.

Présents (35) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Jean-François MEMIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, Mme Sonia ROUX, Mme Brigitte DION, Mme Isabelle BOUGNOUX, M. Eric CHALMAIN, Mme Annick MABON, Mme Joëlle MAYAUD, M. Gilles ROUSSILLAT, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Laurent BUTHON, M. Richard LINDE, Mme Vanessa JOLY, M. Stéphane ZECCHI, M. Michaël POINTIERE, Mme Nahima KHORCHID, M. Tony IMBERT, Mme Alix FRUCHON, M. Thibault ROY, M. Maxime GOURRU, Madame Muriel BEFFARA, Mme Delphine CHAMBONNEAU.

Excusé(s) (8) : Mme Mylène WUNSCH. Mme Florence PETIPEZ ayant donné procuration à Mme Catherine RUET, M. Dominique TOURRES ayant donné procuration à M. Denis MERIGOT, M. Jean-Paul BISIAUX ayant donné procuration à Mme Brigitte DION, M. Charles-Henri BALSAN ayant donné procuration à Mme Catherine DUPONT, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à M. Philippe SIMONET, Mme Marina RENOUX ayant donné procuration à Mme Chantal MONJOINT, M. Damien NOEL ayant donné procuration à M. Jean-François MEMIN.

Délibération affichée et
exécutoire le : 20/12/2023

54 : Acquisition d'un pavillon de fonction du centre Afpa - 132 rue de Vaugirard à Châteauroux

Suite à la fermeture de certains bâtiments de l'Afpa de Châteauroux, il a été proposé à la ville de Châteauroux la cession de l'ancien pavillon de fonction de 180 m² situé 132 rue de Vaugirard à Châteauroux.

Après négociation, un accord est intervenu entre les parties pour une cession au prix de 120 000€.

Considérant l'intérêt pour la collectivité de favoriser la reconversion de ce site, de disposer d'un logement de fonction et de constituer une réserve permettant de relier le complexe sportif Vaugirard et le Centre socioculturel Lucette Harbon ;

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver l'acquisition d'un terrain d'environ 3 940 m² sur lequel est construit un ancien pavillon de fonction situé 132 rue de Vaugirard à Châteauroux au prix de 120 000 € ;
- d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tout acte en ce sens.

Sans discussion, le Conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité.

Le Maire,

La Secrétaire de séance

M. Gil AVÉROUS

Mme Catherine RUET

Direction Générale

Tour Cityscope
3 rue Franklin
93100 Montreuil

www.afpa.fr

Affaire suivie par Grégoire Mulliez
tél. : 01 48 70 53 46
courriel : gregoire.mulliez@afpa.fr



Monsieur Le Maire Gil AVEROUS

Hôtel de ville
DGA Aménagement et Equipements Publics
Direction Aménagement, Urbanisme et Habitat
CS 80509
36012 CHATEAUX ROUX CEDEX

Montreuil, le 26 octobre 2023

Lettre recommandée avec AR

Objet : Offre d'acquisition du pavillon de fonction du centre Afpa de Châteauroux

Votre référence : 2023-1328

Monsieur Le Maire,

Je fais suite à votre courrier du 9 octobre 2023 relatif au projet d'acquisition par Châteauroux Métropole du pavillon de fonction du centre Afpa situé à Châteauroux – 132 rue de Vaugirard, dont je vous remercie.

J'ai pris bonne note de l'offre que vous formulez afin d'acquérir ce bien immobilier pour un prix de 120 000 € net vendeur et de votre souhait que cette transaction puisse être réalisée au cours du 1^{er} semestre 2024.

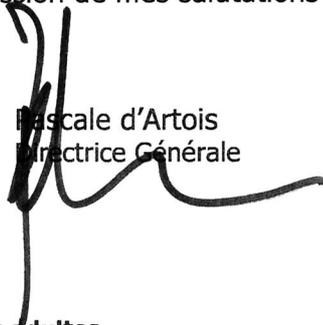
De mon côté, je vous informe que l'Afpa accepte l'offre que vous avez transmise au prix évoqué dans votre correspondance. Cette acceptation est formulée en vertu d'une délibération prise par notre Conseil d'Administration en date du 22 septembre 2022, autorisant la cession du pavillon de Châteauroux sous réserve du respect d'un prix minimal.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir nous indiquer si la vente sera soumise à la réalisation de conditions suspensives particulières.

Nous vous précisons que l'étude Cheuvreux, notre notaire, est chargée de nous accompagner pour cette cession et vous remercions de bien vouloir nous communiquer les coordonnées de votre notaire.

Mes services demeurent à votre disposition pour toutes précisions complémentaires sur ce qui précède.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.


Pascale d'Artois
Directrice Générale

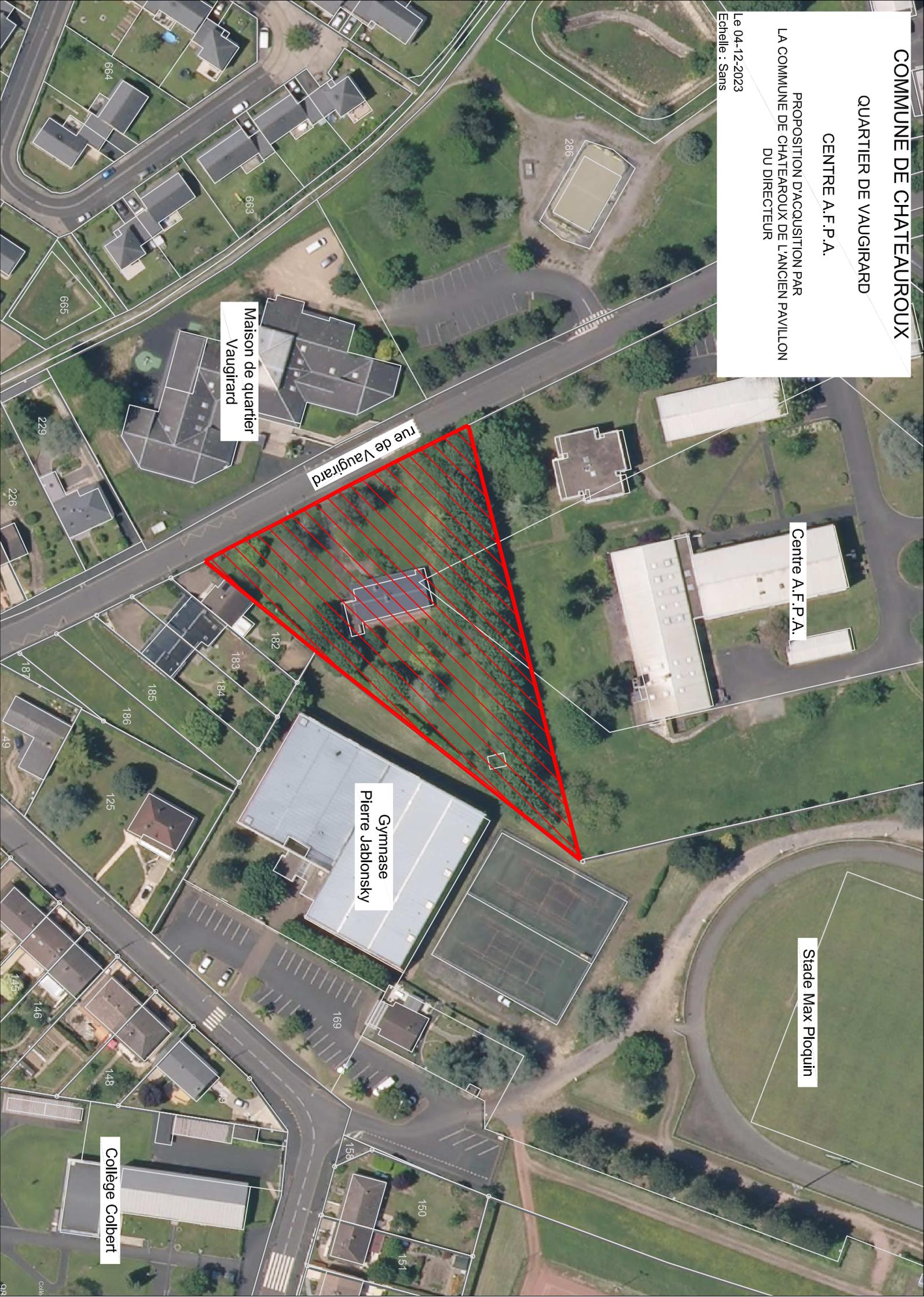
COMMUNE DE CHATEAURoux

QUARTIER DE VAUGIRARD

CENTRE A.F.P.A.

PROPOSITION D'ACQUISITION PAR
LA COMMUNE DE CHATEAURoux DE L'ANCIEN PAVILLON
DU DIRECTEUR

Le 04-12-2023
Echelle : Sans



Maison de quartier
Vaugirard

rue de Vaugirard

Centre A.F.P.A.

Gymnase
Pierre Jablonsky

Stade Max Ploquin

Collège Colbert